



Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 9 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—
Déplacement de Didier GUILLAUME en Slovaquie
8-9 mai 2019
—

Le ministre Didier Guillaume s'est rendu en République slovaque, à Stará Lesná, à l'invitation de la vice première ministre et ministre de l'agriculture et du développement rural de la République slovaque, Gabriela Matečná.

La rencontre entre les deux ministres a été l'occasion de renouveler les engagements de coopération technique entre les deux pays sur les sujets agricoles, agroalimentaires et forestiers qui dataient de 1997. Un nouveau programme de coopération a été signé entre les deux ministres, mettant l'accent sur des enjeux partagés par les deux pays, en matière d'alimentation, de qualité des produits et d'adaptation de la forêt et de l'agriculture au changement climatique.

Lors de ce déplacement, le ministre français était l'invité d'honneur de la conférence ministérielle du groupe de Visegrád (groupe informel réunissant la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, et la République slovaque), dont la République slovaque assure actuellement la présidence. Les pays baltes, la Slovénie, la Croatie, la Roumanie et la Bulgarie étaient également associés à cette rencontre.

La Présidence slovaque avait inscrit à l'ordre du jour de cette conférence ministérielle le sujet des doubles standards de qualité des produits alimentaires. Rappelant l'engagement pris par le Président de la République sur ce sujet, le Ministre a insisté sur le fait que tous les consommateurs européens devaient avoir accès aux mêmes standards en ce qui concerne leur alimentation et que chaque Etat membre devait s'assurer du bon respect des règles européennes en matière de sécurité sanitaire.


Le ministre a également abordé les enjeux liés à la préparation de la future PAC avec les ministres ou les représentants des pays d'Europe centrale et orientale. Le ministre a souligné la nécessité de disposer d'un socle de règles communes au niveau européen, qui préserve des distorsions de concurrence entre États membres. Il a rappelé que la nouvelle PAC devait encourager la création de valeur et accompagner la transition agro-écologique dans tous les pays de l'Union européenne. Cette ambition commune justifie les moyens alloués à cette politique dont la France demande le maintien du budget lors de la prochaine programmation. Enfin le ministre a insisté sur la nécessaire simplification de la PAC pour la rendre plus lisible et plus compréhensible tant pour l'agriculteur que pour le citoyen.

Le ministre a également rencontré les entreprises françaises implantées dans ce pays et insisté sur les opportunités en matière économique pour les deux pays.

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture